

Emploi des jeunes au Mali : caractéristiques et défis

Youth employment in Mali: characteristics and challenges

Amadou DOLO, (Enseignant-Chercheur)

Faculté des Sciences des Sciences et de Gestion (FSEG)

Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Ousmane MARIKO, (Enseignant-Chercheur)

Faculté des Sciences des Sciences et de Gestion (FSEG),

Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Chercheur associé CREG, Grenoble, France

Mahamadou B TANGARA, (Enseignant-Chercheur)

Faculté des Sciences des Sciences et de Gestion (FSEG),

Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Boubacar SY, (Enseignant-Chercheur)

Faculté des Sciences des Sciences et de Gestion (FSEG),

Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), Mali

Adresse de correspondance :	Faculté des sciences Economiques et de Gestion Campus Universitaire de Badalabougou Université de Sciences Sociales et de Gestion de Bamako Bamako /Mali Téléphone : (00223) 20237044 / 20237041
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	DOLO, A., MARIKO, O., B TANGARA, M., & SY, B. (2022). Emploi des jeunes au Mali : caractéristiques et défis. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(2-2), 193-209. https://doi.org/10.5281/zenodo.6386792
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: March 03, 2022

Published online: March 31, 2022

Emploi des jeunes au Mali : caractéristiques et défis

Résumé

Les performances macroéconomiques encourageantes qu'a enregistrées le Mali au cours des dix dernières années n'ont pas réussi à créer les conditions de développement social et économique soutenu pour toutes les couches de la population. Nombreuses initiatives mises en place par les pouvoirs publics à travers des dispositifs de création d'emplois n'ont pas pu également faire face à au chômage de plus en plus croissant notamment au sein de la population jeune. L'accès à l'emploi et au revenu constitue aujourd'hui dans ce pays un défi majeur pour la population active, en particulier les jeunes. La méthodologie porte sur la revue documentaire, la collecte des données au niveau des structures productrices d'informations statistiques des administrations publiques du Mali suivies de l'analyse des données. Elle tentera de mettre en exergue les nombreux défis auxquels le pays fait face. Les défis à relever étant immenses, il va falloir en faire des priorités afin de favoriser un accroissement de la population participant activement à la production des biens et services. Puisqu'au-delà de la situation économique, le degré de développement, voire du bien-être, peut-être, à des égards, liés aux taux de chômage. La caractérisation de l'emploi des jeunes dans ce travail a permis de faire des implications en termes de politiques économiques. Toutes choses qui permettraient d'améliorer l'employabilité des jeunes et d'éviter des crises et conflits liés au chômage des jeunes.

Mots clés : Emploi des jeunes, caractéristiques, chômage, défis, Mali.

Classification JEL: J64

Type de papier : Recherche empirique

Abstract :

The encouraging macroeconomic performance recorded by Mali over the past ten years has failed to create the conditions for sustained social and economic development for all segments of the population. Many initiatives put in place by the public authorities through job creation schemes have also been unable to cope with the growing unemployment, particularly among the young population. Access to employment and income is today a major challenge for the working population in this country, especially young people. The methodology relates to the documentary review, the collection of data at the level of the productive structures of statistical information of the Malian public administrations following the analysis of these data. It will attempt to highlight the many challenges facing the country. Since the challenges to be met are immense, they will have to be made priorities in order to encourage an increase in the population actively participating in the production of goods and services. Since beyond the economic situation, the degree of development, even of well-being, may, in some respects, be linked to unemployment rates. The characterization of youth employment in this work has made it possible to make implications in terms of economic policies. All things that would improve the employability of young people and avoid crises and conflicts related to youth unemployment.

Keywords: Youth employment, characteristics, unemployment, challenges, Mali.

Classification JEL : J64

Paper type: Empirical Research

1. Introduction

La crise de l'emploi des jeunes est un « fléau » qui touche le monde entier, bien que ses aspects socio-économiques varient considérablement d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre pour ce qui est de l'ampleur et de leur nature¹. Le Mali, pays à forte croissance démographique et à forte composante agricole, le défi à relever en matière d'emploi est préoccupant en milieux urbain et rural. Les emplois sont difficiles à trouver et les perspectives d'avenir de ceux qui réussissent à trouver un emploi sont plus sombres que celles des générations antérieures. Un grand nombre de jeunes sont condamnés à vivre avec les stigmates d'une employabilité réduite due à un chômage anormalement long et à l'éloignement du marché du travail.

Les performances macro-économiques encourageantes du pays reposent principalement sur le secteur primaire (agriculture, élevage et pêche) dont elle occupe près que 80% de la population active. Le pays ne s'est pas encore engagé sur la voie de l'industrialisation, les centres urbains ne sont pas en mesure de créer un important volume d'emplois. Malgré l'érection de l'emploi en thème majeur des politiques économiques et sociales dans les années 1990, la situation de l'emploi au Mali reste critique et la plupart des difficultés identifiées demeurent encore actuelles. Dans les milieux où gorgent les universités, les Instituts ou /et les grandes écoles, les jeunes restent plus longtemps étudiants à plein temps, pour accéder au marché du travail à un âge plus avancé. De nombreux jeunes maliens venant de tout le pays tentent leurs chances dans les grandes villes, attirés par les possibilités d'emploi et d'éducation offertes par ces centres urbains.

Dans le contexte malien, la notion de « jeune » est complexe, car elle implique de nombreuses caractéristiques et comportements sociaux, au-delà des limites d'un âge précis (Delphin Boutin, 2013). L'Observatoire de l'Emploi et de la Formation au Mali définit un jeune comme toute personne ayant entre 15 et 40 ans. Toutefois, les Nations Unies et la plupart des études empiriques sur ce segment de population réduisent la tranche d'âge des jeunes à 15-24 ans. La fraction de la population en âge de travailler est de (15-64 ans), pourvue d'un emploi ou en situation de chômage. Le Bureau International du Travail (BIT, 1982) définit une personne au chômage à partir de trois critères fondamentaux : (1) Une personne sans travail, (2) elle est disponible pour travailler et (3) elle recherche effectivement du travail.

Nous nous sommes toutefois limités à cette tranche des 15-24 ans pour les besoins de l'étude. Ce choix de tranche d'âge s'explique par le fait que la population jeune au Mali semble la plus touchée par le chômage comparativement aux autres catégories d'âge de la population active. Par conséquent, les jeunes urbains connaissent des trajectoires d'insertion professionnelle plus difficiles que les jeunes ruraux. L'inadéquation entre l'offre de travail et les profils des jeunes rend difficile l'absorption de cette force de travail supplémentaire. Des études empiriques ont montré que l'emploi indépendant, agricole comme non agricole, et l'emploi d'aide-familiale sont les pourvoyeurs d'emploi des jeunes. Ceci pose toute la problématique de la formalisation de l'emploi au Mali.

Le Mali a été un des premiers pays de la sous-région a formulé une Politique de l'emploi en 1998, suivi de la mise en œuvre d'un Programme national d'action pour l'emploi en vue de réduire la pauvreté (PNA/ERP) en 2000, visant à opérationnaliser la Politique nationale de l'emploi et certains axes du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. L'ambitieux programme quinquennal a vu le jour en 2003, destiné à lutter contre le chômage des jeunes : le Programme Emploi Jeunes (PEJ). Le pays a aussi élaboré et adopté en 2014 un document de politique nationale de l'emploi avec comme objectif global de contribuer à l'accroissement des opportunités d'emplois décents non seulement en milieu urbain, mais aussi en milieu rural.

¹ BIT « La crise de l'emploi des jeunes : il est temps d'agir », 101^è session 2012.

Malgré la performance économique et la mise en place de ces ambitieux programmes et politiques, la proportion des jeunes au chômage demeure importante et inquiétante dans ce pays. Le taux de chômage national estimé au sens de BIT a atteint en moyenne 9,64% entre 2014 et 2018 (EMOP), dont celui des jeunes de (15-24) est de 20,28% à la même période. Son ampleur est moins accentuée en milieu rural qu'à Bamako ou autres villes urbaines et son incidence est plus forte chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes. Le taux élevé de chômage des jeunes est sans doute aujourd'hui le désespoir de tous les Maliens.

Le présent article présentera l'architecture suivante : la revue de la littérature sur l'emploi des jeunes, la méthodologie adoptée, les caractéristiques de l'emploi des jeunes au Mali, les défis à relever ainsi que la conclusion à travers des implications de politiques.

2. Revue de la littérature

Le chômage des jeunes n'est pas un problème spécifique au Mali, il est devenu un « fléau » pour la jeunesse mondiale (Le Bigot *et al.*, 2012). La fonction publique et les collectivités territoriales se montrent inaptes à absorber la population en demande d'emploi. L'accès à un premier emploi prend du temps dans les villes maliennes, trois ans et demi en moyenne (Boutin, 2013). On observe qu'un grand nombre de jeunes sans occupation attendent qu'on leur offre un emploi (Honwana, 2014 ; Ouedraogo & Tallet, 2014). Les catégories sociales vont, à travers d'autres trajectoires d'accumulation comme le commerce, s'affirmer et se hisser dans les hiérarchies du prestige (Banégas & Warnier, 2014, pp. 6-7).

Du point de vue économique, les fondements théoriques de l'analyse de la relation formation emploi par les économistes sont inspirés de la théorie néoclassique. Cela a permis de produire différentes théories explicatives du marché du travail des jeunes. C'est la période de transition entre le système éducatif et le marché du travail qui a été la plus étudiée. Cette phase transitoire se caractérise par l'existence d'un type de chômage appelé chômage frictionnel. Cette forme de chômage, censée être de courte durée si elle perdure, elle deviendra un chômage dit structurel. Ces travaux renvoient à trois grandes théories du marché du travail.

La première est celle du « capital humain » de Schultz T. (1961) et de Becker G (1964). Dans cette théorie, le revenu est le résultat du rendement du capital en aptitudes professionnelles. Celles-ci peuvent être notamment acquises par la formation. On notera que dans une relecture de cette théorie par prénom Eicher J.C (1979), il faut ajouter d'autres variables (âge, sexe, territoire, durée du travail ...) pour que la formation explique le niveau de revenu.

La deuxième théorie est celle du « filtre » (Spence, 1973) qui postule que le niveau de formation joue le rôle d'un filtre qui permet d'identifier les individus les plus productifs. Il s'agit de prendre en compte l'hétérogénéité de la population au départ. Les travaux de Lemistre P (2000), à propos de cette théorie, montrent que tous les individus ne sont pas en mesure d'atteindre les mêmes niveaux d'éducation et qu'elle rend imparfaitement compte de la logique d'affectation de la population active du fait de son hétérogénéité.

La troisième théorie est celle de la recherche d'emploi (*Job search*), développée par Stigler G. (1960). Elle est basée sur une situation de manque d'information sur les offres d'emploi. Elle va chercher à étudier les flux et les durées de chômage et la durée de la recherche d'emploi. La recherche d'emploi est alors considérée comme une démarche volontaire.

Au Mali, la situation de l'emploi se détériore depuis 1987 et les jeunes sont fortement touchés (Fousseini Traoré, 2005). La période de transition entre le système éducatif et le marché du travail demeure toujours incohérente. Les faiblesses du système éducatif et celles des dispositifs d'insertion professionnelle de l'État malien ne permettent pas aux diplômés d'accéder à un emploi pérenne (Youssouf Karambé, 2019). L'offre de formation joue un rôle capital dans la mesure où elle permet de modifier la structure de la population active. En effet, non seulement la formation permet d'adapter l'offre de travail à la demande, mais également du fait des

externalités qu'elles génèrent, l'éducation et la formation permettent d'améliorer le niveau général des connaissances et donc la productivité au sein de l'économie.

Les opportunités d'emploi deviennent de plus en plus limitées et l'auto-entrepreneuriat représente une alternative. Les jeunes issus de groupes sociaux défavorisés et particulièrement ceux vivant en milieu rural sont beaucoup touchés, perpétuant ainsi le cercle vicieux de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Fousseini Traoré 2005, GREAT & ONEF, 2019). Le chômage et la sous-utilisation de la main d'œuvre touchent près que la moitié de la population des 18 ans et plus (GREAT, 2020). Les diplômés de l'enseignement supérieur constituent le groupe social le plus massivement touché par le chômage (F. Traoré, 2005 ; Mariko, 2012) dont la plupart n'attendent que des opportunités des services administratifs centraux, des emplois aux activités industrielles, productives ou commerciales. Pour faute d'emplois, de nombreux jeunes tendent à s'engager dans n'importe quelle forme d'activité génératrice de revenus ; généralement du travail occasionnel dans le secteur informel, voire des activités illicites (Chigunta et al., 2005). Ces jeunes jonglent entre jobs à durée déterminée, travail précaire, emplois ou stages non rémunérés, période de chômage et d'inactivité, ou bien alternent les petits boulots dans le secteur informel (Delphin Boutin, 2013).

Les différentes recherches et analyses de ces auteurs nous conduisent à formuler quelques hypothèses afin de vérifier leurs véracités.

- Le chômage des jeunes au Mali est en général un fléau et non un problème spécifique ;
- Le niveau de formation se corrèle peu avec l'offre d'emploi et le revenu au Mali ;
- Les jeunes diplômés maliens accèdent difficilement au marché d'emploi dans le secteur formel privé ou de l'État ;
- Le secteur informel offre de travail occasionnel aux jeunes de toutes catégories ;
- Le faible niveau d'éducation de la population a un lien avec l'emploi informel.

3. Méthodologie :

3.1. Sources des données

La méthodologie adoptée porte sur la revue documentaire, la collecte des données au niveau des structures productrices d'informations statistiques des administrations publiques du Mali et l'analyse des données. La collecte des données concerne les sept (7) premières Régions du Mali et le district de Bamako. Cette collecte a été organisée et supervisée par l'équipe technique de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) et s'étend sur une période de trois par passage. Les échantillons ont varié selon le milieu et les concepts socioéconomiques. Ces concepts sont les principaux indicateurs du marché du travail se rapportant tantôt à la personne humaine ou à son collectif, tantôt à l'activité ou à la situation dans laquelle se trouve la personne ou son collectif. Les tailles de l'échantillon ont varié entre 6132 et 7200 ménages par an de 2014-2018. L'échantillon estimé en 2014 était de 6240 ménages, 7200 ménages en 2015, 6132 ménages en 2016, à 7200 ménages en 2017 et 2018. Donc il est représentatif selon le milieu de résidence de la population (urbain et rural).

3.2. Les résultats obtenus

Sur la base des données brutes dont dispose le Mali à travers l'Institut National de la Statistique (INSTAT) par le biais de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP) de la période allant de 2014 à 2018, nous avons identifié, analysé et interprété les caractéristiques et les défis de l'emploi des jeunes au Mali.

Les principales variables retenues dans le cadre de cette étude : le sexe, le groupe d'âge, la zone de résidence, le niveau d'instruction, secteur d'activité principale et secteur institutionnel. Nous avons identifié certains indicateurs clés du marché du travail des jeunes (emploi, proportions de chômage des jeunes) en accordant une attention particulière aux profils des chômeurs (disparités en termes de genre, de milieu de résidence, de régions et de niveau d'instruction...).

Ce travail s'est voulu à la fois descriptif et analytique dont les documents de Microsoft Word/Excel ont été les outils principaux de la simple étude statistique descriptive et analytique. Sur la base de cette méthodologie, nous sommes parvenus à des résultats qui nous ont permis non seulement de caractériser l'emploi des jeunes, mais aussi d'appréhender les défis auxquels sont confrontés les jeunes sur le marché du travail.

4. Les caractéristiques de l'emploi de la population active

La population active est un indicateur permettant de mesurer le niveau de la main-d'œuvre disponible. Le présent chapitre présentera de façon globale la composition de cette tranche de population selon les secteurs d'activités, selon le genre et en fonction des tranches d'âge. Ensuite, il dégagera les indicateurs concernant la proportion de jeunes sur le marché du travail en termes de participation, d'incidence du chômage et de niveau d'instruction.

4.1. Population active et taux d'activité

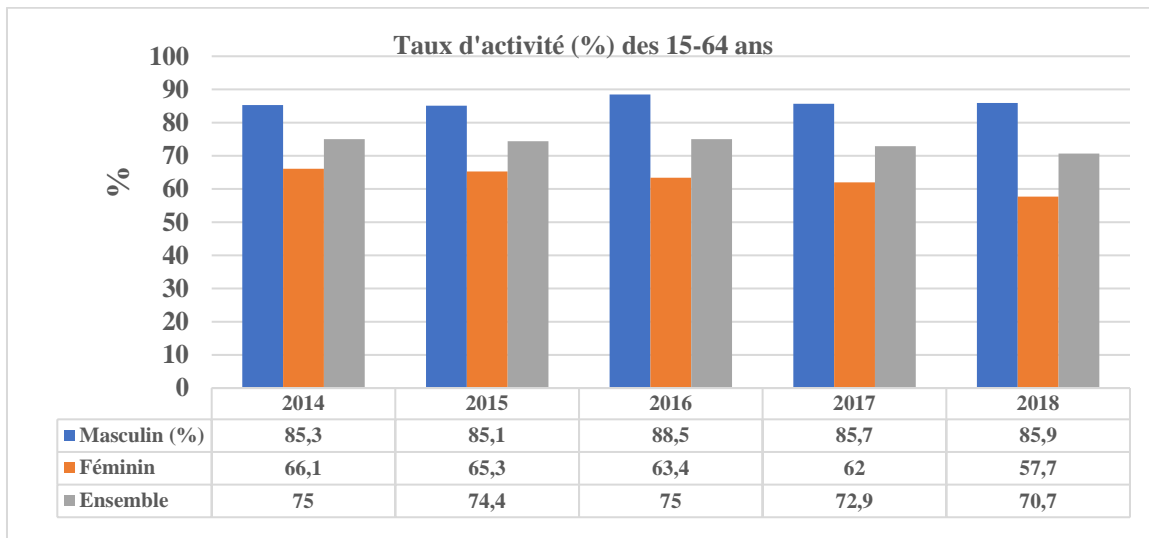
Estimée à 18,9 millions d'habitants en 2017 (DNP,2017), la population du Mali est caractérisée par son niveau élevé de croissance. De 9,8 millions d'habitants (RGPH,1998) la population malienne est passée à 14,5 millions d'habitants, dont 50,4% de femmes et 49,6 % d'hommes (RGPH, 2009), soit un taux d'accroissement de 3,6% sur la période de 1998-2009. A ce rythme, cette population atteindra les 23,5 millions d'habitants en 2025 et 30,3 millions en 2035 (DNP-2012). Plus de la moitié de la population malienne vit en milieu rural qui abrite plus de 62% des travailleurs (EMOP,2017). L'un des traits remarquables de cette population est sa jeunesse (plus de 56,5% de la population a moins de 20ans) dont elle représente un atout important pour le développement socioéconomique.

On entend par *population active*, la proportion de la population en âge de travailler (15-64ans) pourvue d'un emploi ou en situation de chômage. Le taux d'activité se définit comme le ratio de la population active à la population en âge de travailler. Les inactifs sont ceux qui ne sont ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, retraités, population inactive due aux raisons involontaires, de longue durée de maladie, de foyer, personnes en incapacité de travailler (par exemple les handicapés, les malades mentaux, etc.), des personnes poursuivant encore les études, ne suivant pas de formation et autres. En pratique, la définition retenue pour la frange de la population potentiellement active n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays, mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient.

La limite inférieure d'âge suggérée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) est de 15 ans, âge résolu, les pays ont cependant la possibilité de l'adapter à leur propre contexte. Il ne doit en aucun cas être inférieur à 13 ans, âge résolu. Dans cet état de résolution, force est de reconnaître que le travail des enfants constitue un phénomène complexe, multidimensionnel et multisectoriel. S'il est vrai qu'il tient à des facteurs socioculturels liés à l'éducation socio familiale, traditionnelle, il n'en demeure pas moins vrai qu'il reste un facteur pernicieux de développement économique et social. À quelques exceptions près, une loi relative à la protection de l'enfance fixe l'âge minimum d'admission à l'emploi à 15 ans². Elle autorise toutefois les enfants de 12 à 14 ans à effectuer un travail domestique ou saisonnier léger à caractère saisonnier et limite leur nombre d'heures de travail.

² Article 187 du Code du Travail de 1992 (Loi No. 92-020 du 23 Septembre 1992) ; Articles 17, 20 et 30-34 de l'Ordonnance No. 02-062 / P-RM du 5 Juin 2002 portant Code de protection de l'enfant ; Country Reports on Human Rights Practices for Mali, 2015

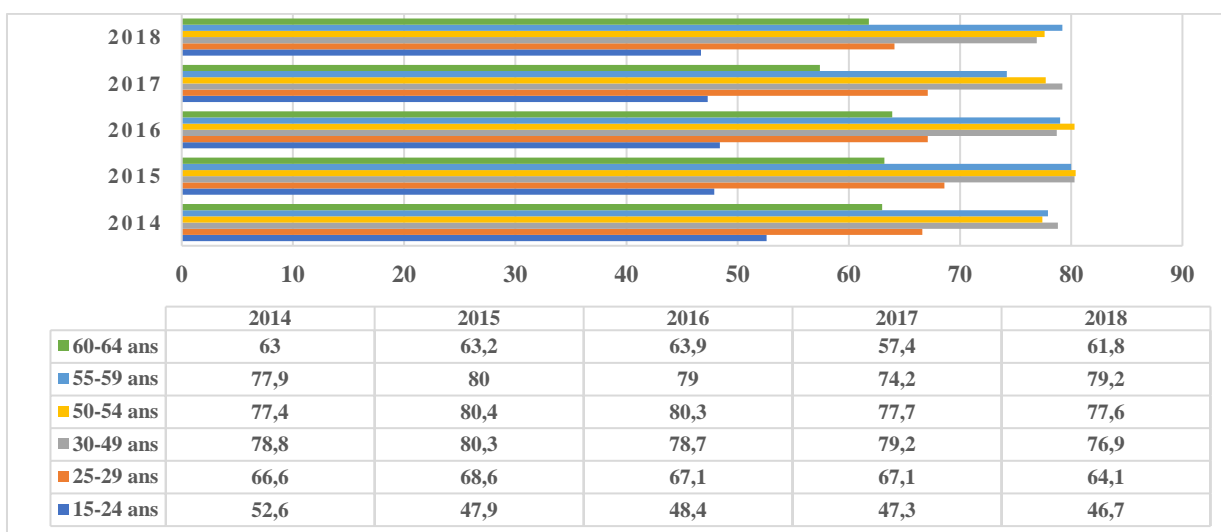
Graphique 1 : Taux d'activité des personnes âgées de 15 à 64 ans selon le sexe



Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

Des disparités existent au sein de cette sous-population de 15 à 64 ans. Dans tous les groupes d'âge de cette population active, la proportion d'hommes occupés est plus élevée comparativement aux femmes pendant la période 2014-2018, avec des écarts significatifs au moins 19,2% et au plus 28,2% sur le marché du travail. La part des personnes qui participent ou qui cherchent à participer à la production de biens et de services est plus élevée chez les hommes en moyennes (86,1% contre 62,9%). Les principales raisons évoquées de cette faible participation des femmes sur le marché du travail sont : leur prise en charge des services domestiques au sein du ménage pourrait être une des plus importantes contraintes à leur participation, et d'autres contraintes comme le faible taux de scolarisation des filles lié aux facteurs socioculturels. Puisque dans la société malienne les femmes se trouvent dans une position de subordination à l'homme. Cet état de fait est aggravé par la forme d'organisation sociale, les religions, les règles et les principes édictés par les coutumes, la pauvreté, les insuffisances juridiques.

Graphique 2 : Taux d'activité (15-64 ans) selon le groupe d'âge (%)



Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

Le taux moyen d'emploi de la population exprimant la part de la population active occupée dans une population donnée est estimé à 73,6 % dans la population des individus âgés de 15 à

64 ans. Ce taux moyen augmente en fonction des taux moyens des tranches d'âge des jeunes : seulement 48,58% les 15-24 ans, 66,7% pour la tranche d'âge 25-29 et 78,78% les 30 à 49 ans. Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus touchés par le phénomène de chômage, notamment en raison de la structure fondamentalement jeune de la population, et l'arrivée en nombre très élevé des jeunes diplômés sans emploi sur le marché du travail. Les opportunités d'emploi varient d'une localité à une autre. Le milieu urbain est une forte zone de concentration démographique comparativement au milieu rural.

Tableau 1 : Taux d'activité (%) des personnes âgées de 15 à 64 ans selon la région et milieu

	2014	2015	2016	2017	2018	Moyennes
Régions						
Kayes	76,9	86,5	74,0	81,9	81,5	80,16 %
Koulikoro	66,2	59,5	62,8	55,9	52,0	59,28 %
Sikasso	85,3	85,6	88,1	85,7	86,9	86,32 %
Ségou	80,9	79,5	81,2	77,1	72,5	78,24 %
Mopti	79,6	76,7	79,2	81,0	76,1	78,52 %
Tombouctou	77,5	71,7	75,9	75,4	77,0	75,5 %
Gao	54,2	51,8	58,3	40,4	43,1	49,56 %
Milieu						
Bamako	64,3	66,2	67,0	64,4	62,8	64,94 %
Autres villes	64,9	64,0	67,9	62,7	63,7	64,64 %
Rural	79,0	77,8	77,9	76,4	73,7	76,96 %
Ensemble	75,0	74,4	75,0	72,9	70,7	73,6 %

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

Le niveau de l'emploi varie fortement selon le milieu de résidence. La population active urbaine demeure inférieure à celle rurale. Ce sont les régions de Gao et de Koulikoro et le district de Bamako qui comptent relativement moins d'actifs avec en moyennes 49,56 %, 59,28% et 64,94 %. Pour la capitale, la faiblesse du taux d'activité s'expliquerait surtout par la proportion assez importante d'élèves et d'étudiants en cours de scolarité et de femmes au foyer. Par contre, le taux d'activité moyen est plus élevé dans les régions de Sikasso (86,32%), Kayes (80,16%), Ségou (78,24%), Mopti (78,52%) et Tombouctou (75,5%). Elles se distinguent surtout par la forte présence des hommes sur le marché de l'emploi avec 73,6% (contre 62,9% pour les femmes) en moyenne.

Le déclin du secteur agricole qu'ont déclenché plusieurs cycles de sécheresse, l'appauvrissement des sols, les difficultés d'approvisionnement en eau, le développement d'un secteur informel et la monétarisation des rapports sociaux continuent, entre autres facteurs, d'entraîner un exode des populations rurales vers les villes. Au vu de l'environnement économique et social, certaines femmes peuvent « choisir » de ne pas participer au marché du travail en estimant n'avoir aucune chance de réussite (Anker et al, 2003). Enfin, la structure de l'économie malienne n'est sans doute pas sans influence sur les opportunités d'emplois pour les femmes du moins pour ce qui est de l'emploi formel salarié (Fousseini Traoré, 2005).

Tableau 2 : Répartition de la population active occupée par sexe et le niveau d'instruction selon la branche d'activité (%)

	Primaire	Industrie	Commerce	Service
<i>EMOP 2014/2015, passage1 (Avril-Juin)</i>				
Masculin	67,6	10,0	10,2	12,2
Féminin	57,1	9,6	23,6	9,7
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	68,9	9,2	14,6	7,3
Fondamental I	61,0	10,3	18,5	10,2
Fondamental II	34,8	14,6	26,9	23,7
Secondaire	7,5	12,5	13,5	66,5
Supérieur	4,7	5,6	10,3	79,4
Ensemble	63,1	9,8	15,9	11,2

<i>EMOP 2015/2016, passage3 (Avril-Juin)</i>				
Masculin	62,0	10,3	11,0	16,7
Féminin	62,4	5,8	22,6	9,3
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	71,8	6,3	14,8	7,1
Fondamental I	50,0	12,6	20,9	16,5
Fondamental II	31,8	15,7	26,1	26,5
Secondaire	6,1	11,7	12,1	70,0
Supérieur	4,3	8,6	7,1	80,0
Ensemble	62,2	8,2	16,4	13,3
<i>EMOP 2016/2017, passage1 (Avril-Juin)</i>				
Masculin	62,5	10,2	10,5	16,7
Féminin	56,1	6,4	24,6	12,9
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	66,7	7,4	15,6	10,3
Fondamental I	52,3	10,2	20,5	17,0
Fondamental II	34,9	15,3	22,9	26,9
Secondaire	6,2	12,3	10,0	71,5
Supérieur	2,9	9,0	10,7	77,5
Ensemble	59,8	8,5	16,6	15,1
<i>EMOP 2017/2018, passage3 (Avril-Juin)</i>				
Masculin	72,8	9,9	6,9	10,4
Féminin	67,8	5,0	13,8	13,4
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	79,4	4,7	6,2	9,7
Fondamental I	59,7	13,3	13,6	13,4
Fondamental II	49,8	11,0	22,3	16,9
Secondaire	18,8	13,4	28,7	39,2
Supérieur	40,9	12,5	-	46,6
Ensemble	70,4	7,6	10,2	11,8
<i>EMOP 2018/2019, passage3 (octobre-décembre)</i>				
Masculin	62,1	9,7	10,7	17,5
Féminin	63,8	5,1	18,7	12,4
Niveau d'instruction				
Aucun niveau	72,3	5,9	12,1	9,7
Fondamental I	57,2	10,9	17,4	14,5
Fondamental II	35,7	13,8	24,7	25,8
Secondaire	8,1	16,8	16,6	58,5
Supérieur	3,0	6,1	11,0	79,9
Ensemble	62,9	7,7	14,2	15,3

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

Les différentes évolutions de l'économie malienne sont toujours marquées par les secteurs primaire et tertiaire. Le secteur secondaire est peu développé. Les résultats du tableau ci-dessus montrent également que le secteur primaire occupe aux les six actifs sur dix, soit en moyenne 63,5%. Les autres se répartissent en moyenne entre l'industrie (8,36%), le commerce (14,66%) et les services (13,94%). Le secteur primaire est dominé par les actifs de sans niveau d'instruction et le fondamental I, soit en moyennes 71,82% et 56,04%, respectivement. L'essentiel des emplois pourvus dans le primaire se trouve en milieu rural, probablement dominé par les activités agricoles. Le service est dominé par les niveaux secondaire et supérieur, respectivement 61,4% et 72,6 %, pendant la période 2014-2018. Quant aux activités commerciales et industrielles, les proportions supérieures sont enregistrées au niveau fondamental II des actifs. Contrairement au secteur agricole, les activités commerciales, industrielles et les services y sont moins développés au niveau rural.

Tableau 3 : Répartition des actifs par sexe et niveau d'instruction selon le secteur institutionnel (%)

	Secteur public	Entreprise privée formelle	Entreprise privée informelle	ONG, Organisations Internationales, Associations	Employés de maison
EMOP 2015/2016, passage3 (Avril-Juin)					
Masculin	4,4	6,1	71,0	2,0	16,4
Féminin	1,4	4,7	81,1	0,3	12,5
Niveau d'instruction					
Aucun niveau	0,2	3,9	79,3	1,1	15,5
Fondamental I	0,6	6,9	74,6	0,6	17,2
Fondamental II	6,2	11,0	71,5	1,9	9,4
Secondaire	47,1	12,6	35,6	3,3	1,4
Supérieur	49,3	22,3	23,2	4,8	0,3
Ensemble	3,0	5,5	75,7	1,2	14,6
EMOP 2017/2018, passage3 (octobre-décembre)					
Masculin	4,0	0,5	75,7	2,5	17,3
Féminin	1,8	0,1	80,4	0,5	17,2
Niveau d'instruction					
Aucun niveau	0,2	0,2	78,7	1,5	19,4
Fondamental I	1,2	0,2	81,7	1,4	15,4
Fondamental II	4,7	0,5	82,9	1,8	10,3
Secondaire	45,8	1,2	46,3	3,0	3,6
Supérieur	49,4	1,0	42,9	5,6	1,1
Ensemble	3,0	0,3	77,8	1,6	17,3
EMOP 2018/2019, passage3 (octobre-décembre)					
Masculin	4,4	0,5	76,0	0,7	18,3
Féminin	1,7	0,0	76,0	0,5	21,8
Niveau d'instruction					
Aucun niveau	0,2	0,1	76,9	0,4	22,3
Fondamental I	0,9	0,3	78,8	0,7	19,4
Fondamental II	5,8	0,7	80,4	0,6	12,6
Secondaire	37,0	1,4	55,3	2,2	4,1
Supérieur	48,6	2,8	44,3	3,6	0,8
Ensemble	3,2	0,3	76,0	0,6	19,9

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2015-2018)

Quels que soient le milieu de résidence, le groupe d'âge ou le niveau d'instruction, le marché du travail malien demeure dominé par l'emploi dans le secteur informel. L'enquête d'emploi de la période de 2015-2018 (tableau 3) indique qu'en moyenne 76,5 % des actifs occupés ne travaillent dans le secteur privé informel pour la plupart aucun niveau d'instruction, contre 3,07 % dans le secteur public. Les employés de maison (17,27%) viennent en deuxième position après le secteur privé informel. Les Organismes Non Gouvernementaux (ONG) et le secteur privé formel ont enregistré les plus faibles taux en moyenne 1,13% et 2,03 %, respectivement. Les demandeurs d'emploi pour la plupart restent dans les secteurs privés informels en attendant que leur tour « chance » arrive pour la fonction publique ou les fonctions de collectivités. Le secteur informel est perçu comme un des grands pourvoyeurs d'emploi, lequel est orienté principalement vers les activités commerciales, au détriment des activités industrielles et de services. Il est également celui où la présence féminine est relativement la plus importante et son dynamisme en matière de création d'emploi est très répandu à Bamako et dans les autres villes urbaines. L'emploi informel est passé de 91,2% de l'ensemble des emplois en 2000 à 93,5% en 2013 et 97,5% en 2017.

4.2. Les indicateurs du marché du travail des jeunes

Nous choisissons de retenir la définition qui considère comme faisant partie de la catégorie de **jeunes** les personnes ayant entre 15 et 24 ans pour des raisons de faciliter l'analyse en termes de comparaison internationale. Sinon, au Mali, il est considéré comme jeunes, les personnes de la tranche d'âge de 15 à 40 ans selon l'Agence pour l'Emploi des Jeunes. Toutefois, dans la pratique, la définition utilisée pour élaborer une politique en faveur de la jeunesse varie selon les pays. Dans certains pays, l'arrivée sur le marché du travail peut se faire avant l'âge de 15

ans. En revanche, dans de nombreux pays, la transition entre les études et le marché du travail ne s'effectue qu'à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine. Néanmoins, sur la base de la réglementation de l'OIT, dans cette partie du document, les données s'appliquent généralement aux jeunes gens âgés entre 15 et 24 ans, comme le prévoit la définition internationale traditionnelle. Nous utiliserons dans notre analyse certains indicateurs clés du marché du travail des jeunes au Mali, comme l'évolution de la population jeune, le sexe, le lieu de résidence, les régions, le taux d'activité, l'incidence du chômage et les niveaux d'instruction.

4.2.1. La participation des jeunes au marché du travail

L'analyse de l'évolution du nombre de jeunes depuis 1976 laisse clairement apparaître une tendance positive, conséquence directe de l'évolution démographique. Ainsi, le nombre de jeunes de 15 à 24 ans a augmenté de 57% entre 1976 et 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 1,63 pour cent, légèrement moins que le rythme d'accroissement de la population totale (2% ; Banque mondiale, 2005). Les projections effectuées, notamment celles des Nations Unies (cf. tableau ci-dessous) indiquent que le nombre de jeunes passera de 1,8 million en 2004 à plus de 4 millions en 2025. Cette évolution correspondrait à une augmentation de près de 135%, soit un accroissement annuel moyen de 4,1%. Ainsi, on devrait observer un doublement du nombre de jeunes à l'horizon 2021.

Tableau 4 : Projections de la population des 15-24 ans

Groupe d'âge	2010	2015	2020	2025
15 à 19 ans	1 570 000	1 754 000	1 9840 000	2 256 000
20 à 24 ans	1 270 000	1 487 000	1 674 000	1 902 000
Total	2 840 000	3 241 000	3 658 000	4 158 000

Source : Banque mondiale, WDI 2004, Population Projections

La part de participation des 15-24 ans au marché de travail était de 34% en 2004. Les jeunes entre 15 et 24 ans apparaissent donc comme la tranche la moins « active » de la population, comme l'indique le tableau ci-dessous. En effet, un enfant sur deux âgé de 6-14 ans est activement occupé. Ceci est aussi dû à la prédominance des emplois informels où les enfants sont assez présents. Les garçons sont plus concernés par l'occupation que les filles. Le travail des enfants reste encore un phénomène accentué au Mali. Le taux d'emploi des jeunes est inférieur à celui des adultes, indiquant de plus grandes difficultés pour cette première catégorie d'actifs à entrer sur le marché du travail.

Tableau 5 : Taux d'activité des jeunes de 15 à 24ans (%)

Groupe d'âge	2014	2015	2016	2017	2018
60-64 ans	63	63,2	63,9	57,4	61,8
55-59 ans	77,9	80	79	74,2	79,2
50-54 ans	77,4	80,4	80,3	77,7	77,6
30-49 ans	78,8	80,3	78,7	79,2	76,9
25-29 ans	66,6	68,6	67,1	67,1	64,1
15-24 ans	52,6	47,9	48,4	47,3	46,7

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

Le niveau de l'emploi varie fortement selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence. Le taux d'activité des jeunes (15-24ans) est plus élevé qu'en milieu rural que dans les zones urbaines. Cet écart s'expliquerait par l'absorption de la main-d'œuvre par les activités agricoles dans les zones rurales. De plus, les jeunes des milieux urbains restent plus longtemps à l'école et entrent dans la population active plus tardivement que les jeunes des milieux ruraux. Il ressort du tableau 6 ci-dessous, des différences non négligeables de taux d'emploi entre les hommes et les femmes d'une part, et entre les régions d'autre part. Cet écart déjà évoqué sur les femmes de 15-65 ans y compris celles de 15-24 ans reflète aux habitudes culturelles et sociales et à la forte

proportion des jeunes femmes effectuant des activités au sein des ménages. La jeunesse de la région de Gao semble la moins active comparativement aux autres régions.

Tableau 6 : Taux d'activité (15-24ans) par région, milieu et sexe (%)

	Régions								Milieu		Sexe	
	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Bko	Autres Villes	Rural	M	F
2015	78,2	48,6	70,8	73,5	70,2	70,0	39,6	42,0	43,3	70,1	65,0	59,0
2017	77,6	51,5	72,2	63,3	72,0	55,3	29,2	41,6	42,2	69,0	66,8	55,3
2018	71,3	42,7	72,5	62,3	68,4	65,9	35,4	39,4	45,2	64,5	67,0	49,7

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2015, 2017-2018)

La majorité de la force de travail âgée de 15 à 24 ans est employée dans des entreprises de très petite taille de type familial ou individuel. La structure de l'emploi change aussi en fonction de l'âge, du sexe, du milieu de résidence, des régions et de niveau d'instruction. Le milieu urbain est en face d'un défi majeur au regard de l'arrivée sur le marché du travail des nombreux jeunes, y compris des jeunes diplômés du secondaire comme du supérieur. Malgré le taux de croissance élevé de l'économie, les zones rurales sont les plus touchées l'incidence de la pauvreté. Avec l'extrême pauvreté de leurs parents, certains jeunes sont susceptibles d'être livrés à diverses formes de violence et d'exploitation, au trafic humain et aux abus sexuels.

Du fait que les emplois sont plus diversifiés dans les régions urbaines que dans les régions rurales, l'agglomération de Bamako connaît aujourd'hui une forte urbanisation, résultat de l'exode rural et de son statut de capitale à la fois économique et politique. Parce qu'elle concentre la quasi-totalité des services administratifs centraux, ainsi que l'essentiel des activités industrielles, productives ou commerciales, des tâches liées à la vie domestique et de formation du pays.

4.2.2. Incidence du chômage parmi les jeunes

Les questions relatives à l'emploi des jeunes ont fait l'objet d'un intérêt grandissant ces dernières années. L'économie malienne a du mal à faire face aux chocs endogènes et exogènes. En dépit des résultats enregistrés par les différents programmes, les défis liés à l'emploi demeurent. Le coefficient de corrélation entre le taux de croissance annuel de l'économie malienne et le taux de chômage des 15-64 ans (soit 19,1% au niveau de 95%). L'économie informelle occupe 73% de la population active et 1/3 des travailleurs sont des jeunes (d'âge compris entre 15 et 39 ans). Le taux de chômage des jeunes est remarquablement plus élevé que la moyenne générale (12% de l'ensemble du pays et 32% à Bamako).

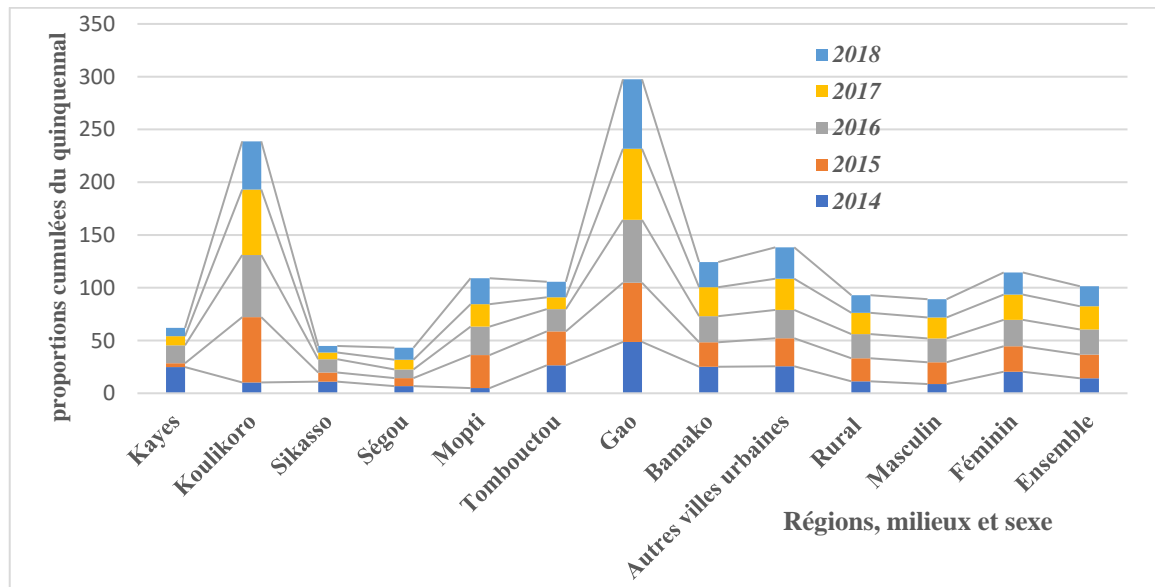
Les jeunes de 18-25 ans sont les plus touchés par la sous-utilisation de la main-d'œuvre, principalement la main-d'œuvre potentielle (GREAT 2020). Le taux de chômage sous-estime cependant l'ampleur réelle du problème d'accès à un emploi stable ; en effet, les jeunes qui ne sont officiellement ni en recherche d'emploi ni sur le marché du travail ni inscrits comme élèves ou étudiants, c'est-à-dire les inactifs, ne sont pas pris en compte. À Bamako, la probabilité d'être inactif est plus importante que dans les autres villes.

Tableau 7 : Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par sexe (%)

		2014	2015	2016	2017	2018	Moyennes
15-65 ans		10,3	10,6	10,6	9,1	8,6	9,84 %
15-24 ans	Ensemble	14,2	22,5	23,8	21,9	19,0	20,28 %
	M	8,7	20,7	22,6	19,8	17,4	17,18 %
	F	20,4	24,2	25	24,0	20,9	21,98 %

Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

Graphique 3 : Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) par région, milieu et sexe (%)



Source : Auteur, à partir des données EMOP (2014-2018)

5. Défis liés à l'emploi des jeunes

Le Mali a l'une des populations les plus jeunes du monde avec un âge médian de 16,2 ans (USAID, 2018). Environ 65% de la population totale a moins de 24 ans (USAID, 2018). La croissance démographique est à + 3,6 % en moyenne annuelle depuis 1998. En effet, depuis 1998, le nombre d'emplois créés chaque année par l'économie malienne, en particulier les emplois dans le secteur formel, a été bien en deçà du nombre d'arrivés sur le marché du travail. L'intensification de la crise de l'emploi des jeunes non seulement pose des problèmes d'un point de vue intergénérationnel, mais menace aussi de creuser encore l'écart en matière d'inégalité au sein de la cohorte actuelle de jeunes. Le manque d'opportunités d'emploi des jeunes et l'incapacité de la fonction publique et les collectivités à les recruter massivement constituent des défis de développement majeur auxquels le pays doit faire face, afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), aujourd'hui Objectifs du Développement Durable (ODD).

Malgré la mise en place des actions gouvernementales opérant dans la sphère du travail des enfants et de l'emploi des jeunes et les tendances macroéconomiques encourageantes du pays en moyenne de 5,7 % sur la période 2014-2019, les défis liés à l'emploi des jeunes demeurent un sujet préoccupant. Les différences des taux d'emploi et de chômage entre les populations jeunes et adultes permettent également de rendre compte des défis auxquels les jeunes sont confrontés sur le marché du travail. La réduction du chômage devrait être l'un des objets fondamentaux de l'étude des économies des pays en développement.

Dans des zones de conflit, les offres d'emploi et les opportunités sont limitées comparativement aux autres localités, la situation sécuritaire et des possibilités économiques sont aussi limitées. Ces facteurs alimentent d'importants flux migratoires vers l'Afrique du Nord et l'Europe. Beaucoup de jeunes émigrent vers d'autres régions du Mali ou participent au conflit armé. A la fin de l'hiver, certains jeunes partent en exode (migration en grand nombre) pour couvrir les besoins du reste de l'année. L'incapacité de relever ce défi de chômage pour les jeunes entraînerait de lourdes conséquences pour l'économie. Au-delà des coûts économiques, les taux élevés de chômage et du sous-emploi ont des ramifications sociales : activités criminelles, conflits armés (E. Zuehlke, 2009), la perte du lien social, hausse de la délinquance et de violence de tout genre, émigration, etc. L'insuffisance des possibilités d'emplois productifs, le manque

des aspirations de liberté politique, de justice sociale et d'un meilleur avenir économique, ont constitué des facteurs importants ayant attisé sous des protestations socio-politiques.

L'absence d'opportunités permettant aux jeunes de subvenir à leurs besoins fondamentaux conduira à un état de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Une des causes majeures de cette précarité des conditions de vie réside dans la nature de la croissance économique, peu riche en emplois, et du faible niveau de diversification de l'appareil de production et des sources de croissance (Moulaye Hassane TALL, 2018). De nombreuses initiatives ont été prises par les pouvoirs publics pour faire face aux problèmes de l'emploi au cours des deux dernières décennies dont leurs mises en œuvre posent problème. Sachant que la fonction publique ne peut absorber qu'un petit nombre de diplômés sortant des écoles et des universités, il est impératif que le système éducatif actuel malien arrive à se libérer des fondements sur lesquels il a été bâti depuis l'indépendance du Mali à la faveur d'un accompagnement des jeunes scolaires et universitaires vers les initiatives entrepreneuriales.

Les jeunes ont de plus en plus du mal à trouver un emploi décent dans le secteur formel moderne de l'économie, et une proportion croissante de jeunes gens doivent se contenter d'emplois subalternes dans l'économie rurale et informelle. Le non-engagement sur la voie de l'industrialisation a un impact considérable au nombre d'emplois créés dans l'économie. Non seulement les emplois sont plus difficiles à trouver, mais un grand nombre de jeunes devront vivre avec les stigmates d'une employabilité réduite due à un chômage anormalement long et l'éloignement du marché du travail. En outre, même les perspectives d'avenir de ceux qui réussissent à trouver un emploi sont plus sombres que celles des générations antérieures.

6. Implication de politique économique

Il faut des politiques actives du marché du travail pour aider les jeunes chômeurs à retrouver un emploi, garantir l'égalité des sexes, offrir aux jeunes défavorisés une formation de rattrapage et un soutien et éliminer toutes les formes de discrimination. Il faut parallèlement travailler à avoir une croissance économique forte et soutenue avec des programmes de développement d'entreprises, vu que le travail indépendant et la création de petites entreprises constituent un moyen non négligeable pour les jeunes de trouver un emploi rémunéré. Le Mali à l'instar de beaucoup d'autres, est un pays dans lequel on ne manque pas d'exercer un quelconque métier si la volonté aussi est là. En effet, moins il y a de chômeurs, plus il y aura des personnes susceptibles de participer à la production des biens et services. Ces personnes sont donc plus actives ; elles travaillent or selon Voltaire : « Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice, le besoin ». En outre, les opportunités d'auto-emploi et d'entrepreneuriat sont multiples à condition d'oser prendre des initiatives qui aillent dans ce sens.

Les entreprises sont une importante source de connaissances quant aux contraintes et aux possibilités relatives à la création d'emploi. Le plein emploi productif des jeunes reste essentiel au maintien du développement économique. Si l'on remédie à ce problème, les retombées économiques pourraient être considérables.

Par conséquent, il faut qu'il y ait des politiques économiques prévoyant en priorité un objectif de création d'emploi dans tous les secteurs de développement socioéconomique et des programmes adéquats de développement de petites et moyennes entreprises (PME) et leur accès au financement. Ces PME peuvent constituer un moyen non négligeable pour les jeunes de trouver un emploi rémunéré. Dans le même dynamisme il faudrait également encourager la diversification de l'économie et la transformation des systèmes de production à travers le développement l'entrepreneuriat jeune et le travail indépendant et investir dans les entreprises de transformations afin de faire des innovations dans ce domaine pour absorber la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

Un modèle économique de coopérative adaptable aussi bien au milieu rural qu'au milieu urbain et à tous les niveaux de qualifications doit être élaborés et de programmes d'emploi

soigneusement conçus, suivis et évalués, afin d'assurer des avantages économiques et sociaux. Pour pallier aussi le problème des emplois de l'informalité il faut forcément l'accompagnement d'une politique d'éducation de masse. Le faible niveau d'éducation de la population perpétuerait l'emploi informel. De même il faut des politiques et programmes destinés à faciliter le passage de l'école au travail. Les entreprises en effet détermineront le profil de la demande de travail, l'offre de débouchés d'emploi et perspectives de carrière, et enfin la qualité de l'emploi.

7. Conclusion

La crise de l'emploi des jeunes est un défi commun aux pays de toutes les régions et à différents niveaux de développement et qu'elle ne peut être affrontée qu'au moyen d'une forte mobilisation, d'une collaboration active de tous les partenaires au développement. Malgré la mise en place des actions gouvernementales opérant dans la sphère du travail des enfants et de l'emploi des jeunes, en dépit de résultats encourageants dans la mise en œuvre du Cadre pour la Relance économique et le Développement Durable (CREDD) 2016-2018 ; malgré une croissance économique moyenne de 5,7 % sur la période 2014-2019 et la création des structures nationales visant à l'insertion professionnelle tels que l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), le Projet de Développement des Compétences et Emploi des Jeunes (PROCEJ), le Projet Formation, Insertion et Appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes Ruraux (FIER), le projet Emploi des Jeunes crée des Opportunités, ici au Mali (EJOM)...le chômage des jeunes demeure un sujet préoccupant et les perspectives d'emploi restent insignifiantes.. L'analyse basée sur les données de l'enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP 2014-2019) nous a permis de déterminer les taux d'emploi et de chômage de la population active de 15 à 64 ans de deux sexes, selon les milieux et le lieu de résidence, en particulier ceux de la tranche d'âge de 15-24 ans. Les résultats de l'étude montrent que, majoritairement au sein de la population active, les femmes sont moins présentes que les hommes sur le marché du travail. Les pesanteurs sociales qui font d'elles les principales gardiennes du foyer semblent être à l'origine de cette absence. Le taux d'activité est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain où il existe plus d'élèves, d'étudiants et de retraités, donc d'inactifs. Le secteur informel, non structuré, constitue de loin le premier pourvoyeur d'emploi des jeunes, et cet emploi informel existe dans tous les secteurs institutionnels et dans toutes les régions.

L'importance relative du chômage élargi varie avec les différentes caractéristiques de la population active. Le chômage est particulièrement élevé en milieu urbain, en particulier parmi les jeunes. Une des causes majeures de cette précarité des conditions de vie réside dans la nature de la croissance économique, peu riche en emplois, et du faible niveau de diversification de l'appareil de production et des sources de croissance. La persistance de la pauvreté notamment en milieu rural et périurbain, l'extrême jeunesse de la population malienne, l'exode vers les villes, l'émigration pour motif économique posent aujourd'hui, avec plus d'acuité, la problématique de l'emploi, et plus spécifiquement l'emploi des jeunes.

Il est temps de prêter attention à la gestion de la demande et au rôle des réformes macroéconomiques en faveur de l'emploi, ainsi de la croissance tirée pour l'emploi pour promouvoir la création d'emploi de qualité et assurer une marge de manœuvre budgétaire qui soit favorable aux jeunes. Il conviendrait de mettre l'accent sur des modèles de croissance qui offrent un plus grand nombre de possibilités d'emplois productifs dans le secteur formel de l'économie pour les jeunes, surtout les jeunes diplômés. La création d'emploi, à travers une politique de l'emploi, constitue un objectif majeur de tous les gouvernements du continent africain dans leurs programmes de lutte contre la pauvreté et de soutien aux groupes vulnérables.

Références

- (1) Anker R. Melkas H. et Korten A. (2003) “Gender based occupational segregation in the 1990”, Working paper 16/2003, International Labour office Geneva.
- (2) Article 187 du Code du Travail de 1992 (Loi No. 92-020 du 23 Septembre 1992) ; Articles 17, 20 et 30-34 de l’Ordonnance No. 02-062 / P-RM du 5 Juin 2002 portant Code de protection de l’enfant ; Country Reports on Human Rights Practices for Mali, 2015
- (3) **Banégas, R., & Warnier, J.-P.** (2001/2014). Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir. Consulté le 15 octobre 2017, in <http://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-01030808>
- (4) **BIT** (2012) « La crise de l’emploi des jeunes : il est temps d’agir », 101^e session 2012.
- (5) BIT : Projet : « Mali : Insertion des jeunes dans la vie professionnelle à travers les investissements à haute intensité de main d’œuvre en milieu urbain et rural (PEJHIMO).
- (6) **BOUTIN D.** (2013), « De l’école à l’emploi : la longue marche de la jeunesse urbaine malienne », *Formation emploi*, Open Edition Journals N° 124 | 2013/4, pp. 23-43.
- (7) Cadre pour la Relance économique et le Développement Durable (CREDD) 2016-2018 & l’Agence pour la promotion de l’emploi des jeunes (APEJ) et tant d’autres programmes
- (8) **CREDD.** Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement Durable au Mali. Bamako : Ministère de l’Economie et des Finances, 2016-2018.
- (9) **CREDD.** Cadre stratégique pour la Relance économique et le Développement Durable au Mali. Bamako : Ministère de l’Economie et des Finances, 2019-2023.
- (10) **DIALLO B. & al** « L’insertion des jeunes sur le marché du travail au Mali », ONEF 2015.
- (11) **Doumbia S et Traoré M.** (2005), Caractéristiques et déterminants du chômage, du sous-emploi et des situations adéquates d’emploi des jeunes, Département de la stratégie en matière d’emploi BIT, Genève.
- (12) Fousseini Traoré (2005), Chômage et conditions d’emploi des jeunes au Mali, cahier de la stratégie de l’emploi, Centre d’études et de recherches sur le développement international, Université d’Auvergne.
- (13) **Gary Becker** (1964), Human Capital, University of Chicago Press, 412 p, (réédition 1993)
- (14) **Honwana, A.** (2014). “Waithood”: Youth transitions and social change. In Development and equity: An interdisciplinary exploration by ten scholars from Africa, Asia and Latin America. https://brill.com/view/book/edcoll/9789004269729/B9789004269729_004.xml?lang=en
- (15) INSTAT, Enquête 1-2-3 réalisée 2000-2001, EMOP 2013-2014 et ERI-ESI 2017
- (16) **Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali** « Sante, Emploi, Sécurité Alimentaire et Dépenses de Consommation des Ménages » Résultats chiffrés de l’EMOP, passage 3 (octobre-décembre), 2015.
- (17) **Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali** « Sante, Emploi, Sécurité Alimentaire et Dépenses de Consommation des Ménages » Résultats chiffrés de l’EMOP, passage 3 (octobre-décembre), 2017.
- (18) **Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali** : Rapport d’analyse de l’EMOP, passage1 (avril-juin), 2016.
- (19) **Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali** : Résultats chiffrés de l’EMOP, passage3 (octobre-décembre), 2018.

- (20) **Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali** : Résultats de l'EMOP, passage1 (avril-juin), 2014.
- (21) **Jean-Claude Eicher, Louis Lévy-Garboua et al** (1979)., *Économique de l'éducation*, Paris, *Économica*, 378 p.
- (22) **KARAMBE Y** (2019) « Le Parcours Professionnel des Jeunes au Mali vers l'Auto-entrepreneuriat », *Cadernos de Estudos Africanos*, 37 | 2019, 89-112.
- (23) **Le Bigot, J.-Y., et al.** (2012) Une vie réussie pour chaque jeune. Paris : EMS.
- (24) **Lemistre, P., Ourtau, M. et Cahuzac, E.** (2000). "Équité versus efficacité des politiques d'éducation : le cas du CAP", In *Efficacité versus équité en économie sociale*. Alcouffe, A., Fourcade, B., Plassard, J.-M. et Tahar, G. Eds., Paris, L'Harmattan, pp. 13-24
- (25) **MPFEF**, Politique Nationale Genre du Mali, 2019.
- (26) **ODHD / LCP**, Analyse-Diagnostic des Inégalités entravant la croissance inclusive au Mali, 2020.
- (27) **ODHD**, Contribution du secteur informel à l'économie nationale et à la réduction de la pauvreté et des inégalités au Mali, 2020.
- (28) **Ouedraogo, L. T., & Tallet, B.** (2014). L'emploi des jeunes ruraux : Entrepreneuriat agricole et création d'emplois dans le sud du Burkina Faso. *Autrepart*, 71, pp. 119-133. In <https://www.cairn.info/revue-autrepart-2014-3-page-119.htm?contenu=resume>
- (29) **PNUD**, Égalité des sexes et autonomisation des femmes dans l'administration publique : Etude de cas sur le Mali, 2012.
- (30) **Rapport de** Mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995) et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (2000), 2014.
- (31) **Rapport du Mali** « Comprendre le travail des enfants au Mali », le Programme de l'Understanding Children's Work (UCW)/ l'OIT, l'UNICEF et la Banque Mondiale, 2009.
- (32) **SOW F., COULIBALY M.** (2020) « Chômage et sous-utilisation de la main-d'œuvre au Mali », GREAT.
- (33) **Spence M.A.** (1973), "Job Market Signaling", *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 87, Issue 3, pp. 355-379
- (34) **Stigler G.** (1961) "Investment in Human Capital" *The American Economic Review*, Vol. 51, No. 1, (Mar., 1961), pp. 1-17.
- (35) **TALL, M. H.** (2018) « Promouvoir un développement inclusif et durable en faveur de la réduction de la pauvreté et des inégalités au Mali : le défi du plein emploi », FES Mali Policy Paper, 2018.
- (36) **TOHOUENOU R. & al.** (2015) « Profil du chômage et du sous-emploi au Mali » Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF).